

Disparition d'Antoine

DOSSIER

CONFRONTATION ■ Le procureur de la République et la mère d'Antoine s'opposent sur les moyens mis en œuvre

Un face-à-face, deux visions distinctes

Leurs échanges ne se font que par médias interposés. Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, la mère d'Antoine et Jean-Yves Coquillat, le procureur de la République n'ont pas la même vision du dossier. Pour elle, Antoine a été enlevé. Pour lui, toutes les pistes sont encore ouvertes, y compris celles mettant en cause les proches de l'enfant.

Olivier Chapperon

olivier.chapperon@centrefrance.com

Il aura fallu attendre le 26 septembre pour que la mère d'Antoine s'exprime pour la première fois. Une prise de parole comme une prise de position : sans concession à l'image de la jeune femme. Pour elle, les enquêteurs n'ont pas mis toutes les chances de leur côté pour retrouver son fils. Ils auraient même occulté une part importante des informations allant dans le sens de l'enlèvement. « On a tu, volontairement, certains éléments, (le bruit d'un moteur de voiture a été entendu par une voisine), qui auraient pu me disculper », martèle

Alexandrine Brugerolle de Fraissinette.

En se focalisant sur elle et son compagnon « afin de construire des coupables parfaits, détruire la vie des gens et salir leur image », les enquêteurs auraient donc négligé une piste sérieuse ?

Dans cette attitude offensive, la mère d'Antoine a donné également l'impression de vouloir mettre en cause le procureur, après une garde à vue stérile. On pourrait également y voir, en quelque sorte, une ligne de défense.

« Je ne peux pas tout dire »

Jean-Yves Coquillat, procureur de la République,



AFFRONTEMENT. Après les déclarations de la mère d'Antoine, le procureur a refusé d'entrer dans la polémique. PHOTO MONTAGE

Quant aux interrogatoires de la mère et de son concubin dans le cadre d'une garde à vue, il rétorque qu'ils étaient nécessaires afin d'éclairer « les contradictions, les incohérences, les omissions et la volonté de ne pas collaborer pour faire avancer les investigations ».

Derrière ces points d'achoppement apparaissent en filigrane deux analyses bien distinctes. L'une, tenue par Alexandrine Brugerolle de Fraissinette, qui tend à orienter l'enquête vers l'enlèvement. L'autre, tenue par le procureur, vise justement à n'occulter aucune piste. Après la levée des gardes à vue, Jean-Yves Coquillat avait indiqué que l'enquête se poursuivrait tous azimuts sans privilégier de thèse particulière.

Reste une seule volonté commune : retrouver Antoine le plus vite possible... sain et sauf. ■

ne veut pas polémiquer dans ce domaine. Aux témoignages qu'Alexandrine Brugerolle reproche aux enquêteurs d'avoir cachés,

le magistrat répond qu'il « ne pouvait et ne peut pas tout dire ». A posteriori, on peut imaginer que ce bruit de moteur est de

ces informations restées confidentielles. Le procureur refuse d'ailleurs toujours de confirmer les dires de cette voisine.

DES REBONDISSEMENTS MAIS AUCUNE PISTE SÉRIEUSE

11 septembre 2008

Il est environ 21 h 30. Alexandrine Brugerolle de Fraissinette signale la disparition de son fils Antoine, 6 ans, à la gendarmerie d'Issoire. Les recherches en centre-ville débutent.

14 septembre

Un hélicoptère à caméra thermique vient renforcer les équipes cynophiles qui ratissent au sol les alentours d'Issoire.

15 septembre

Le chien saint-hubert, au flair ultra-développé, est envoyé à Bromont-Lamothe où une silhouette d'enfant aurait été aperçue. Sans résultat.

16 septembre

Un témoin indique avoir vu Antoine quatre jours après la rentrée scolaire dans les rues d'Issoire, en soirée. La justice ne précise pas s'il était seul ou accompagné.

17 septembre

Une équipe de spéléologues du peloton de haute montagne de gendarmerie de Grenoble (Isère) procède à l'exploration de l'ancien réseau souterrain d'Issoire.

24 septembre

La mère d'Antoine, son concubin et six personnes de leur entourage sont placés en garde à vue. Tous ressortent libres dès le lendemain.

26 septembre

Alexandrine Brugerolle de Fraissinette donne sa première interview. Tout en s'offusquant contre son placement en garde à vue elle demande que plus de moyens soient engagés pour retrouver son fils.

29 septembre

Les grottes de Perrier sont fouillées par les spéléologues, en vain.

LES PERSONNAGES CLÉS DE L'AFFAIRE



ANTOINE

Le vendredi 11 septembre au soir, cette photo est apparue sur les avis de recherches de l'enfant. Bien d'autres ont ensuite été distribuées pour que le garçonnet soit retrouvé. Décrit comme autonome et débrouillard, le petit garçon était un habitué du centre-ville d'Issoire et tous les commerçants de la place de la République le connaissent.



MAÎTRE ANNE-LAURE LEBERT

Sur ses conseils, Alexandrine Brugerolle de Fraissinette s'est portée partie civile. L'avocate reste présente aux côtés de sa cliente lors de toutes ses déclarations aux médias.

PHOTO PIERRE COUBLE



SÉBASTIEN RIBIÈRE

Le compagnon de la mère d'Antoine fait partie de l'entourage direct de l'enfant sur lequel les enquêteurs continuent de travailler. Il a été incarcéré à sa sortie de garde à vue pour une affaire de stupéfiants.

STÉPHANE BOURCELIN

Pendant deux ans, le patron du restaurant « Au Bon Croûton » a employé la mère d'Antoine. Si entre eux, les relations sont devenues « compliquées », le restaurateur ne cache pas son attachement pour le petit garçon qu'il considère comme « son fils ». Antoine était d'ailleurs connu de toute la clientèle. Les enquêteurs l'ont longuement interrogé et ont vérifié son établissement, son domicile et sa voiture sans rien trouver. PHOTO FRANCK BOILEAU

